

ELSM Meurthe-et-Moselle

2024 Rapport d'activité



L'année 2024 a marqué une avancée significative pour le Service Médical de Meurthe-et-Moselle.

Portée par une ambition collective, nos actions se sont articulées autour de six axes stratégiques : personnalisation des services, accessibilité des soins, prévention et enjeux écologiques, efficience du système de santé, lutte contre la fraude et optimisation de nos performances internes.

Parmi les réalisations phares, la couverture quasi totale de la population par les CPTS et l'objectif dépassé des MSP témoignent de notre engagement en faveur d'un système de soins coordonné.

En parallèle, nos actions de lutte contre la fraude a permis d'agir avec rigueur sur des pratiques non conformes, préservant ainsi les ressources pour tous.

Enfin, notre mobilisation autour de la transition écologique et de la prévention illustre notre volonté d'inscrire nos actions dans une dynamique durable.

Ce rapport d'activité retrace avec précision ces réussites collectives.

Bonne lecture !



Dr Virginie JECKO-BRACHET
Médecin-conseil chef



Mme Estelle ISTE BETTINGER
Responsable administratif



AXE 1

Garantir aux usagers une offre de services performante et personnalisée

Le 04/11, le Haut-Rhin, la Marne, la Gironde et la Meurthe-et-Moselle ont intégré le projet national PLEIADE visant à améliorer la relation des services grâce à la digitalisation.

L'objectif du projet PLEIADE est la dématérialisation de l'ensemble des courriers postaux reçus dans les CPAM et les ELSM afin d'épurer nos archives format papier, réduire l'espace de stockage et gagner en temps de traitement.

Les documents sont centralisés au niveau de la PFE de Lille-Douai et traités via un nouveau système d'imagerie haute définition (PIM).

L'arrivée de PLEIADE a nécessité une évolution de nos pratiques mais également une coordination avec les services administratifs de la CPAM 54.

Cindy POCHON (Manager Unité de Traitement du Flux) conclut : « Depuis la mise en route, nous avons pris nos marques, chaque défi que nous rencontrons renforce notre détermination à garantir un égal accès aux soins pour tous, au meilleur coût en mettant en partenariat l'ensemble des acteurs du processus. »



AXE 2

Assurer l'accessibilité territoriale et financière du système de soins

En 2024, grâce à une étroite collaboration entre l'Assurance Maladie, la DT ARS et la MSA, la Meurthe-et-Moselle a vu la création de 4 nouvelles CPTS, portant à 11 le nombre total de structures. Le challenge 100% CPTS est donc relevé, avec une couverture quasi complète du département. Avec l'appui des 2 ROC médicaux, une CPTS de taille 4 a participé à l'atelier accélérateur de la CNAM sur l'insuffisance cardiaque, réunissant divers professionnels de santé. Deux CPTS ont travaillé sur

l'antibiorésistance, pour réduire la prescription d'antibiotiques grâce à des formations ciblées. Le département a dépassé l'objectif national de 28 MSP avec 29 structures signées en novembre 2024, dont 3 ont élaboré un protocole pluri-professionnel sur l'insuffisance cardiaque. Enfin, deux médecins-conseils participent aux travaux sur la responsabilité populationnelle du diabète avec le CHRU de Nancy.



AXE 3

Faire de la prévention, des enjeux de la transition écologique et de la santé publique des marqueurs de l'engagement de l'Assurance Maladie



Les challenges « La Très Belle Équipe Bouge ! » avec l'appli Kiplin ont connu un grand succès à l'ELSM54 pour les 2 sessions qui se sont déroulées du 25 mars au 14 avril puis du 16 septembre au 6 octobre.

Les motivations étaient diverses, mais le socle commun était de « *partager autre chose avec des collègues* ». Cette cohésion mêlée à l'esprit de compétition, a décuplé l'activité physique d'un grand nombre de collaborateurs, sans forcément instaurer de nouvelles habitudes dans le quotidien de chacun. Ils indiquent pourtant « *s'être pris au jeu* ». Leur meilleur souvenir a été la préparation de leur photo d'équipe, moment fort de créativité et de convivialité.

Le maître mot désormais est « *quand est-ce qu'on recommence ?* ».



AXE 4

Impulser et accompagner la transformation et l'efficience du système de soins

En 2024, des plans d'action ont été mis en œuvre pour réduire la volumétrie et l'impact financier des indemnités journalières. Le plan IJ 2024 de la DRSM Grand-Est s'est concentré sur la limitation des temps partiels thérapeutiques et la ges-

tion des arrêts longs (AT/MP et AS). En Meurthe-et-Moselle, ces mesures ont permis une baisse significative des IJ en risque maladie, avec une diminution plus modérée pour le risque professionnel.



AXE 5

Déployer une stratégie ambitieuse de lutte contre la fraude

Chaque année, la fraude à l'Assurance Maladie engendre des pertes financières importantes, notamment dans certaines professions comme celle des chirurgiens-dentistes. En Meurthe-et-Moselle, un contrôle ciblant un praticien ayant réalisé deux fois plus de couronnes dentaires que la moyenne de ses confrères, a révélé des actes injustifiés. Ces comportements minoritaires causent néanmoins des préjudices conséquents.

Les sanctions peuvent inclure le remboursement des sommes indûment perçues, des pénalités financières, voire une interdiction temporaire d'exercice. *Image générée avec DALL.E par OpenAI*



AXE 6

Soutenir opérationnellement nos ambitions grâce à la performance et à l'efficience de branche

L'intégration de nouveaux techniciens est une priorité au sein de notre échelon. Les moyens humains et techniques mis en place sont importants. Nos tutrices, Mmes Marie-Christine GERARD et Valérie SIGRAND, sont expérimentées et fortement investies dans leurs missions : elles partagent leur savoir-faire et leur expertise avec nos nouveaux embauchés.

Leur investissement, en tant que formatrices et tutrices, est un atout précieux pour la montée en compétence de nos agents, ainsi que pour leur intégration au sein de nos unités. Ce tutorat interne, en complément de la formation nationale, garantit une formation initiale solide et un accompagnement attentionné de nos nouveaux collaborateurs.